



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

2451, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1H 7X7

613.235.5000
Télécopieur : 613.235.9500

2451 Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1H 7X7

613.235.5000
Fax: 613.235.9500

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DP)

Création de contenu : Développer les compétences culturelles

Date limite de soumission : 20 novembre 2023

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) lance une demande de propositions (DP) pour obtenir les services professionnels d'un expert en la matière en vue de créer le programme et le contenu d'un nouveau module de formation en ligne de 45 à 60 minutes pour son projet intitulé Développer les compétences culturelles.

1. Projet Développer les compétences culturelles

1.1 Contexte

En raison des changements démographiques au Canada et du besoin de formation continue dans le monde du sport pour favoriser la sécurité, le sentiment d'appartenance, l'inclusion et améliorer l'accès aux occasions pour de nouveaux entraîneurs d'horizons diversifiés, ce projet vise à promouvoir l'éducation et les ressources auprès des dirigeants sportifs, des partenaires et des entraîneurs.

Issu d'un partenariat entre l'ACE, un groupe de partenaires sportifs et des experts en la matière (le groupe de travail), le projet Développer les compétences culturelles vise à combler le manque de connaissances à ce sujet et à donner l'occasion aux entraîneurs de développer et d'améliorer les connaissances nécessaires pour soutenir les participants nouvellement arrivés et ceux provenant de communautés sous-représentées partout au Canada.

1.2 Grandes lignes du projet

Le candidat sélectionné devra travailler en collaboration avec le groupe de travail et le développeur de formation en ligne pour créer un programme de formation global centré sur l'athlète et fera en sorte que les comportements reflètent les valeurs, l'éthique et les attentes du Canada. Ce module s'adresse aux entraîneurs. L'objectif est de concevoir un module de formation en ligne complet axé sur l'éducation et l'orientation afin de favoriser le recrutement, la rétention et l'intégration des entraîneurs, actuels ou nouveaux, dans le système sportif canadien. Le module doit permettre aux entraîneurs d'acquérir et d'améliorer les connaissances nécessaires pour soutenir les participants nouvellement arrivés et ceux provenant de communautés sous-représentées partout au Canada.

Le projet doit inclure les activités suivantes :

1. Organiser un groupe de travail pour fournir du contenu d'expert destiné aux produits à mettre au point.
2. Créer le titre officiel du module, qui est provisoirement intitulé module de formation en ligne Développer les compétences culturelles, ainsi que la trousse de marketing* d'accompagnement.
2. Créer une politique modèle* et des outils à l'intention des organismes sportifs pour les aider à tenir compte de la culture et de l'inclusivité.

3. Créer des ressources et des modèles* pour la préparation de questions d'entrevue sans préjugé aux fins du recrutement d'entraîneurs et d'administrateurs.

- Le projet exige de travailler avec l'ACE et le groupe de travail (voir [Mandat du groupe de travail du projet](#)) pour créer et mettre au point le module de formation en ligne en anglais, puis de faire intégrer les changements définis par l'équipe de révision. Après l'approbation du concept et du contenu, une version équivalente en français sera produite.
- Le module doit pouvoir se terminer en à peu près 40 à 60 minutes.
- Le module sera offert en français et en anglais et doit respecter les normes de l'ACE pour la formation en ligne concernant la diversité et l'inclusion, l'accessibilité et la portabilité sur appareils mobiles.
- Le module sera hébergé et accessible sur le système d'hébergement de contenu de l'ACE.

1.3 Portée du projet

Le module sera d'abord conçu en anglais. Les services de traduction vers le français seront sollicités une fois le contenu en anglais terminé. Autres considérations :

- Le concepteur sélectionné doit pouvoir travailler de novembre 2023 à mars 2024.
- Les grandes lignes du contenu en anglais seront fournies au développeur de formation en ligne d'ici février **2024**. La révision du concept et du scénarimage doit être complétée afin de fournir de la rétroaction au développeur de formation en ligne pour mars 2024.
- Le candidat sélectionné devra travailler en collaboration avec le groupe de travail et relèvera directement du responsable et gestionnaire de projet de l'ACE.
- Le contenu de ce projet sera fourni dans un document Word. Le concepteur de contenu doit s'assurer que le langage est uniforme tout au long du module. L'ACE est ouverte aux suggestions de modifications au langage, du moment qu'elles s'harmonisent avec l'objectif technique visé pour le contenu. L'ACE se réserve le droit de prendre les décisions qui s'imposent relativement au contenu.
- Production vidéo : Il y aura du contenu vidéo intégré au projet, mais celui-ci sera élaboré dans un processus distinct. La conception du contenu vidéo ne fait pas partie de la présente DP. Un script pourrait être demandé par le rédacteur de contenu. Veuillez inclure les frais pour ces travaux dans la proposition.
- L'ACE est ouverte aux idées d'activités pour le module, qui devraient être incluses dans la proposition.

1.4 Échéancier du projet

Voici les dates importantes du projet. De légères modifications pourraient être apportées au besoin.

Date limite de soumission des propositions	20 novembre 2023
Sélection du fournisseur	24 novembre 2023
Élaboration du concept et du contenu	Novembre 2023 à janvier 2024
Conception du module de formation en ligne	Février à mai 2024
Lancement complet et diffusion publique	Juin 2024
Remarque concernant la traduction : Le contenu du scénarimage final sera traduit par un fournisseur tiers de l'ACE. L'Association canadienne des entraîneurs détient les droits d'auteur de tout le matériel associé aux modules.	

1. Lignes directrices de la proposition

La présente DP constitue un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées jusqu'au **20 novembre 2023**. Votre proposition doit au moins comprendre les éléments suivants :

- Expérience et parcours, à moins qu'ils aient été soumis précédemment;
- Liste détaillée du coût de tous les aspects du projet;
- Tarif horaire pour tout travail subséquent;
- Échantillons de travaux antérieurs, **à moins qu'ils n'aient déjà été soumis à l'ACE**;
- Coordonnées de deux références, **sauf si elles ont déjà été soumises à l'ACE**.

Chaque coût doit être détaillé de manière à ce que tous les frais soient justifiés. Les modalités du contrat seront négociées avec le soumissionnaire retenu. Elles pourront toutes être révisées par l'ACE et doivent préciser la portée, le budget, l'échéancier et les autres éléments essentiels du projet.

2. Date limite de soumission des propositions

- L'ACE répondra aux questions sur la DP jusqu'au **17 novembre 2023**. Dans un souci d'équité et de transparence, nous communiquerons les questions et leurs réponses à toutes les parties souhaitant participer au processus, ou qui ont déjà soumis une proposition. Veuillez transmettre vos questions directement par écrit à Frances Priest à l'adresse fpriest@coach.ca.
- Les soumissions doivent être envoyées à Frances Priest à l'adresse fpriest@coach.ca et reçues avant **20 h (HE) le 20 novembre 2023**.
- L'évaluation des propositions aura lieu du **20-24 novembre 2023**, et un suivi pourrait être effectué auprès des soumissionnaires présélectionnés. L'ACE évaluera notamment les éléments suivants :
 - expertise et compétences;



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs

2451, promenade Riverside
Ottawa (Ontario)
K1H 7X7

613.235.5000
Télécopieur : 613.235.9500

2451 Riverside Drive
Ottawa, Ontario
K1H 7X7

613.235.5000
Fax: 613.235.9500

- démarche et orientation créatives;
- budget et coûts du projet;
- capacité à mener à bien le projet dans les délais.
- Le concepteur retenu sera avisé au plus tard le **27 novembre 2023**. Les soumissionnaires non retenus ne recevront pas d'avis officiel.

3. Mandat du groupe de travail du projet

Le groupe de travail du projet, un comité d'experts formé par l'ACE, est chargé de fournir des conseils, des recommandations sur le contenu et des commentaires à l'ACE et à ses experts en la matière, aux rédacteurs de contenu et aux concepteurs pédagogiques en fonction de la recherche actuelle et des besoins des intervenants. Le résultat attendu du groupe de travail est la rédaction du texte à utiliser dans la conception du module de formation en ligne.

4. À propos de l'ACE

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) rallie divers intervenants et partenaires autour de sa mission, dont l'objectif principal est de rehausser les compétences, le calibre, la portée et l'influence des entraîneurs dans le monde du sport. Les programmes de l'ACE visent à outiller les entraîneurs en rehaussant leurs connaissances et compétences, à promouvoir le respect de normes éthiques, à encourager des comportements positifs ainsi qu'à accroître la reconnaissance professionnelle et l'influence des entraîneurs.

5. Équité, diversité et inclusion à l'ACE

En tant qu'organisme d'un pays diversifié et multiculturel, l'ACE adopte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Nous reconnaissons l'importance de respecter et de représenter la diversité des expériences, des perspectives et des origines de chaque Canadien et Canadienne et de faire en sorte que cette diversité se reflète dans notre milieu de travail et nos projets. En tirant parti de la diversité du pays, nous pouvons avoir un effet positif sur la communauté sportive, mieux former les entraîneurs et les athlètes et jouer un rôle important dans la croissance et le succès du Canada en tant que nation sportive.

Nous souhaitons travailler avec des personnes et des organismes qui partagent les mêmes valeurs. Consultez la [Politique d'équité, de diversité et d'inclusion](#) pour en savoir plus sur l'engagement de l'ACE.